

# ASPECTS OF LATIN

Papers from the  
Seventh International Colloquium  
on Latin Linguistics

Jerusalem, April 1993

Edited by  
Hannah Rosén

SONDERDRUCK

Innsbruck 1996

# La quantité de *-u* chez les neutres de la quatrième déclinaison latine

PEDRO MANUEL SUÁREZ MARTÍNEZ

The length of *-u* in the neuter nouns of the Latin 4th declension: For different reasons, we expected the *-u* of the singular nominative, vocative and accusative forms of these neuter nouns to have been short, but the contradictory signs available for determining its length seem to indicate that it was either long or indifferent to quantity. In this paper we will critically examine those signs and, from them, we will infer that, as expected, the *-u* was in fact short.

## 1. Le problème

Un des problèmes de la morphologie latine auquel les chercheurs n'ont pas su offrir une solution convenable est celui qui touche à la quantité du *-u* des formes du nominatif, vocatif, accusatif du singulier des noms neutres de la 4<sup>ème</sup> déclinaison<sup>1</sup>. En effet, face au postulat, de toute garantie, d'une longue pour l'ablatif *cornu:*, nous pourrions espérer que ces formes fussent brèves. Cependant, les rares indices dont nous disposons semblent témoigner, pour celles-ci également, d'une quantité longue<sup>2</sup>.

Le plus curieux, c'est que ce problème ne se pose que pour le latin, comme une innovation, puisque des formes comme le grec γόνυ, ἄστυ, ou l'ancien indien *ja:nu*, ou le gothique *qairu*, présentent clairement le *-u* bref attendu à partir du même *\*-u* bref indo-européen que l'on peut postuler à partir des formes comme *cornubus*, où le *-u* est clairement bref. De fait, É. Benveniste (1935: 50–60) ne fait même pas allusion à ce problème.

## 2. Les solutions proposées

Les solutions jusqu'à présent proposées ne sont pas complètement satisfaisantes. Ainsi, par exemple, on a voulu expliquer la longue comme un ancien morphème de duel se rapportant à des noms qui impliquent une paire de choses, comme *genu*, *cornu*; mais cela ne peut pas servir pour *gelu* ou *veru*. De la même manière, on a eu recours à un vieux morphème qui exprimerait le caractère collectif de certains noms, comme *pecu*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Par exemple, M. Leumann 1977: 441; A. Ernout 1953: 64sq. ou P. Monteil 1970: 198sq.

<sup>2</sup> On peut voir un repertoire de ces indices dans Neue-Wagener I 1902: 527. Dans ce qui suit, nous marquerons la quantité longue avec deux points (:).

<sup>3</sup> Pour ces solutions, voir M. Leumann 1977, loc. cit.

D'autres chercheurs ont pensé à une racine terminée en *-u* suivie de laryngale (*-uH > u:*) (Leumann, 1977 loc.cit.), ce qui justifierait la longue; et, même, à une laryngale avec un prolongement labial capable d'expliquer un résultat long ou bref, selon le différent traitement reçu:  $H^{u^{\circ}} > u$ ;  $^{\circ}H^{u^{\circ}} > u:$ , d'où *gelu / gelu:*<sup>4</sup>.

Mais faute d'une explication plus raisonnable, A. Ernout (1953: 64sq.) admet la possibilité que ces formes soient indifféremment longues ou brèves.

### 3. Les documents

Le postulat de la quantité longue pour ces formes neutres de la 4<sup>ème</sup> déclinaison s'appuie sur deux types de témoignages: ceux des grammairiens latins et ceux qu'offrent les textes métriques.

Des premiers, les chercheurs n'ont pas l'habitude d'en trop faire cas, vu qu'il sont contradictoires: certains croient que cette quantité est brève, comme Diomède (GL I 308.15–17), Probus dans les *Catholica* (GL IV 31.25–26), Pompée (GL V 185.1–3), Servius dans *De finalibus* (GL IV 451.28) ou Martianus Capella dans *De nuptiis Philologiae et Mercurii* (279, 77.14sq., éd. Willis); mais d'autres considèrent qu'elle est longue, comme Priscien (7.87, GL II 362) ou le même Probus dans *De ultimis syllabis* (GL IV 223.22sq.).

Ceux qui défendent une quantité brève font allusion au fait qu'il s'agit de noms *diptota*, c'est-à-dire, avec deux formes uniques au singulier, une pour le nom., voc., acc., et une autre pour le reste des cas, formes opposées, exclusivement, en fonction de la quantité: brève pour les premiers, longue pour les seconds. Disons que leurs témoignages se basent sur leur propre conscience linguistique, comme latinophones, puisqu'il semble que la quantité en ces temps-là n'était déjà plus qu'une chimère.

En revanche, ceux qui décrivent cette quantité comme longue se basent, tout comme une partie des grammairiens actuels, sur l'information plus solide que nous offrent les textes métriques. Examinons-les donc.

En commençant par ce que disent sur ces textes les grammairiens latins, nous pouvons faire allusion, tout d'abord, à Probus et qualifier son témoignage de contradictoire. En effet, après avoir affirmé dans ses *Catholica* que les formes du nom., voc., acc. sont brèves en opposition à celles du gen., dat., abl. qui sont longues, il nous dit dans *De ultimis syllabis* (GL IV 223.22sq.) ce qui suit:

Nominativum singularem aptoti nominis neutri generis u littera terminatum in poemate aliquo non falicius invenies, ut si facias hoc cornu et hoc genu vel hoc gelu. nam haec nomina apud Vergilium septimo casu inveniuntur. verum tamen si nominativum casum conlocare volueris, ultimam hanc syllabam longam ponito, quoniam necesse est in ablativo eam produci, ut Tullius in Arato «iam Tauri laevum cornu dexterque simul pes». ibidem et corripuit, ut «hac propter laevum genu omnis parte locatus». In ablativo tamen sine ambiguitate producitur.

<sup>4</sup> C'est la solution de J. Molina Yévenes 1968: 115.

De ces paroles il semblerait possible de conclure que la quantité du -u était clairement longue. Cependant, cela est loin d'en être ainsi. Probus se limite à affirmer que les neutres de la 4<sup>ème</sup> déclinaison étant *aptota*, c'est-à-dire, avec une seule forme dans toute la déclinaison, il suffit de savoir avec garantie quelle est cette quantité dans certains de ces cas pour connaître celle du reste. Comme il sait que celle de l'ablatif est longue *sine ambiguitate*, il en déduit que celle du nominatif doit aussi être longue; et il évoque le passage de Cicéron. Mais de cela, il n'en est pas aussi sûr, car dans la même oeuvre il trouve un vers où le -u de *genu* est bref. Cela indique qu'il ignorait quelle était sa quantité. Le fait est que, comme nous l'apprendra plus tard Priscien, Probus a mal lu le deuxième texte de Cicéron, où il n'était pas dit *genu* mais *genus* (Instit. Gramm. 6.19, GL II 211.3). Et, selon notre opinion — nous dirons ensuite pourquoi —, il a dû également mal lire le premier, transmis uniquement par lui, où sûrement il ne disait pas *cornu*, mais *cornum*, afin que la syllabe fût effectivement longue.

Enfin, tout cela, contradictions et mauvaises lectures, nous oblige à ne pas considérer comme valide la déclaration de Probus; ou du moins à la tenir, pour ainsi dire, pour suspecte.

Quant à Priscien, son argumentation se base aussi sur un passage suspect (7.87, GL II 362.15–16). Il s'agit du texte d'Ovide, Met. 9.298–299:

... dextroque a poplite laevum  
pressa genu, digitis inter se pectine iunctis.

Il se trouve que cette leçon, qui est celle qu'exhibe la majorité des manuscrits, n'est pas la préférée de tous les éditeurs, puisqu'il y a deux manuscrits, des plus anciens<sup>5</sup>, qui transmettent *genu et digitis*<sup>6</sup>, ce qui est évidemment une lectio difficilior et, par conséquent, du moins selon notre opinion, potior. Cette preuve, donc, ne peut pas être valide.

Voyons maintenant les textes proposés par les grammairiens modernes. Dans le passage d'Ovide, Met. 4.339–340:

Tum quoque respiciens fruticumque recondita silva  
delituit flexumque genu submitit. At ille, ...

on a voulu voir — et non sans raison — dans le terme *genu* un accusatif d'objet direct de *submitit*; mais le texte aussi est problématique: ni tous les manuscrits, ni tous les éditeurs sont d'accord avec cette lecture. Celle que présentent les plus anciens (et parmi eux les mêmes qui étaient en désaccord dans le passage antérieur), c'est *flexoque genu*, ce qui met en évidence que *genu* est un ablatif, quoique certains aient accepté, suivant l'autorité de K. Lachmann (Bömer 1976: 120), *flexuque genu*, ce qui n'implique pas que *genu* ne soit plus un ablatif. Ce texte, en conséquence, ne prouve pas la quantité longue de -u.

<sup>5</sup> Les M et N. Voir, par exemple, l'édition Teubner de W. S. Anderson (1977).

<sup>6</sup> C'est la leçon adoptée par F. Bömer (1977: 370).

Dans l'extrait suivant de Virgile, Én. 11.858–860, on a l'impression que *cornu* est un accusatif à fonction d'objet direct:

Dixit, et aurata volucrem Threissa sagittam  
deprompsit pharetra cornuque infensa tetendit  
et duxit longe, ...

Voici la traduction d'André Bellesort (Durand-Bellesort 1957: 187): «La Thrace parla ainsi et, tirant de son carquois d'or une flèche ailée, banda son arc avec colère. Elle le fait ployer ...». Mais il se trouve qu'il est également possible d'interpréter que ce que réellement la Thrace *tetendit* ne fut pas l'arc ou *cornu*, mais la même *sagittam* qu'elle sortit de son carquois, ce qui fait que *cornu* pourrait être interprété comme un ablatif locatif, c'est à dire, comme le lieu où la Thrace coucha ou étira la flèche, ou peut-être d'instrument comme l'objet avec lequel elle la tendit. De sorte que *cornu*, tel que le suggère déjà P. Monteil (1970: 98), ne peut rigoureusement être interprété comme un accusatif.

La même chose semble se produire dans cet autre passage d'Ovide, Fast. 3.869–870:

Dicitur infirma cornu tenuisse sinistra  
femina, cum de se nomina fecit aquae

comme on peut apprécier dans la traduction de Bartolomé Segura Ramos (1988): «Se cuenta que la mujer había sujetado un cuerno con su débil izquierda, en el momento en que dio su nombre a las aguas». Toutefois, prétendre voir en *cornu* un objet direct de *tenuisse* semble assez étrange d'après le contenu du passage, à supposer que c'était elle, Hele, celle qui dans sa fuite sur le dos du veau se maintenait par cette corne qui, évidemment, était déjà bien placée sur l'animal et ne nécessitait aucune fixation. Nous sommes, donc, en présence d'un usage intransitif ou absolu<sup>7</sup> de *teneo*, dans le sens qu'il n'est pas nécessaire d'explicitier son objet direct, du fait qu'il coïncide avec le sujet: *se tenuisse*<sup>8</sup>; un usage moins fréquent que le transitif mais qui, bien entendu, n'est pas à rejeter, surtout en poésie. Par conséquent, il n'a pas lieu ici de voir nécessairement un accusatif long dans *cornu*, mais, comme précédemment, un ablatif locatif. À cause de cela, une traduction comme celle de M. A. Marcos Casquero (1990) serait plus exacte: «... la joven se aferraba a uno de los cuernos ...».

C'est aussi un ablatif, cette fois un instrumental, ce que nous pouvons apprécier dans cet autre passage d'Ovide, Met. 12.345–348:

... tergoque Bienoris alti  
insilit, haud solito quemquam portare nisi ipsum;  
opposuitque genu costis prensamque sinistra  
caesariem retinens, ...

<sup>7</sup> Sur cet usage intransitif du verbe, voir, par exemple, M. Bassols 1948: 34.

<sup>8</sup> Ou, peut-être plus exactement, un usage de l'actif au lieu du passif: l'actif ambivalent de P. Flobert 1975: 408sq.

Une traduction comme celle de Georges Lafaye (1957), «il saute sur le gigantesque Biénor, dont la croupe jusque-là n'avait jamais porté que lui-même; il presse ses côtes du genou; il tire en arrière sa chevelure, qu'il a saisie de la main gauche ...», n'implique plus forcément que *genu* doive être un accusatif objet direct de *opposuit*. Ici aussi il y a lieu d'interpréter que le verbe soit utilisé de manière intransitive ou absolue, car il s'entend que son objet direct est son propre sujet, c'est à dire, le vengeur Apharée: *se opposuit* — une interprétation linguistiquement et stylistiquement plus recherché, mais peut-être pour cela-même, préférable: «il se presse à ses côtes du genou». En définitive, dans ce passage *genu* n'est manifestement pas un accusatif.

Tout cela étant dit, il nous reste seulement deux passages à analyser. Le premier d'entre eux est le seul, selon Ernout (1953: 64), qui semble montrer avec certitude la quantité longue du -u. Il s'agit d'un vers connu de Virgile, invoqué également par Priscien (GL II 362.19), Én. 1.318–320:

namque umeris de more habilem suspenderit arcum  
venatrix dederatque comam diffundere ventis,  
nuda genu nodoque sinus collecta fluentis.

Le contenu du passage ne présente aucun problème de compréhension. En revanche, nous considérons qu'il en existe dans l'interprétation de la forme selon laquelle il est exprimé. Jacques Perret (1977) traduit: «Car elle avait, à leur image, suspendu sur ses épaules, un arc à sa mesure, en vraie chasseresse; elle avait abandonné sa chevelure au caprice des vents, le genou nu, et rassemblant par un noeud les plis flottants de sa tunique».

Servius ad locum, observant l'étrange dépendance adnominale de cet accusatif, «*ut si dicas 'bonus animum'*» (I 116, éd. Thilo) ne douta pas à attribuer à la tournure la condition d'emprunt syntaxique en commentant que c'était une *Graeca figura*, ce qu'on a traduit dans les manuels de syntaxe comme un *accusativus graecus* ou «de relation». Si l'on est ainsi, on serait, en effet, devant la preuve de la quantité longue de -u.

Mais le même Ernout (1953: 65) semble nier validité au passage en ayant recours à un allongement métrique de -u en temps fort devant césure. Mais bien qu'il soit certain que ce type d'allongements, que nous pourrions considérer «capricieux», existe de fait dans la métrique latine, les conditions dans lesquelles ils se produisent sont loin d'être les mêmes que celles du passage qui nous occupe. En effet, nous trouvons dans Virgile (comme dans d'autres poètes) des allongements en césure pour des formes comme *-que*, *pectoribus*, *aberat*, *amor*, *pavor*, *alloquitur*, etc. (L. Nougaret 1956: 49sq.). Admettons, mais quelle conséquence morphosyntaxique et sémantique dérive de tels allongements? Il est clair qu'aucune. Cela n'affecte ni le contenu ni la syntaxe que *amor* termine en longue ou en brève; ni *alloquitur*, ni aucun autre terme semblable. En revanche, cela aurait un effet immédiat si l'allongement se produisait dans la syllabe finale de *puella*, puisqu'automatiquement ce mot ne serait plus au nominatif et se transformerait en ablatif.

Cela signifie que, si réellement les nominatif, vocatif, accusatif s'opposaient au datif et à l'ablatif en fonction de la quantité, un allongement métrique ne pourrait pas être admis pour l'accusatif *genu* qui se confondrait avec l'ablatif. Il est logique, donc, de voir en *genu*, non pas un accusatif allongé, mais l'ablatif lui-même.

Selon notre opinion, dans l'expression *venatrix ... nuda genu* nous nous trouvons face à un *ablativus respectus* ou *limitationis* d'un adjectif (Hofmann-Szantyr 134); une tournure semblable à celle de «qualité», mais différente du fait que cette qualité — prise au sens large — représentée dans l'adjectif, ne s'accorde pas avec l'ablatif, mais avec le substantif dont en dernier lieu il dépend, ici dans ce cas de *venatrix*. Nous pourrions attendre, au niveau de la syntaxe, la construction de l'ablatif de qualité, à laquelle répond la traduction de Perret déjà cité, *venatrix nudo genu*, mais au niveau de la métrique elle devait paraître gênante au poète, car là où on obtient une longue, dans la syllabe finale de *nudo*, une brève était requise. Virgile se sert, en conséquence de la possibilité que lui offre sa langue afin de résoudre l'écueil métrique et de créer en même temps un effet stylistique<sup>9</sup>.

C'est que l'*ablativus respectus* devait résulter logiquement plus étrange stylistiquement que celui de qualité ou que l'*accusativus graecus* lui-même, étant donné que sa syntaxe était aussi plus difficile, si nous prêtons attention aux grammairiens. Le fait est que certains de ces grammairiens, comme A. Ernout et Fr. Thomas (1953: 96) ou M. Lavency (1985: 153), sont tombés juste en soulignant le lien existant entre l'ablatif de qualité et l'accusatif grec, expressions différentes pour un même contenu; mais on n'avait pas mis en lumière le lien que maintenant nous apprécions clairement entre celles-ci et l'*ablativus respectus*; la différence réside seulement dans le terme avec lequel s'établit la concordance de l'adjectif; si elle se fait avec le déterminé, nous aurons un ablatif de qualité: *homo nuda manu*; si elle se fait avec le déterminant, nous aurons un *ablativus respectus*: *homo nudus manu*; et si le déterminé est un accusatif, nous aurons un accusatif grec: *homo nudus manum*.

Au reste, si nous interprétons que *genu* est dans notre passage un *ablativus respectus*, nous ne devons pas renoncer au parallélisme que Servius (loc. cit.) apprécie entre *nuda genu* et *sinus collecta*, dans un chiasme évident, comme deux formes différentes de l'accusatif grec, *ut ornator fiat oratio*, comme le signale aussi Donat (Interpr. Vergil. ad loc. I 68, éd. Georgii); seulement maintenant ce parallélisme s'établit entre *nuda genu* et *nodoque ... collecta*, également en chiasme.

En définitive, Énée n'a pas vu apparaître sa mère Vénus, une chasseresse, «nue quant au genou», mais «nue du genou» ou, plus exactement, selon l'ancienne traduction d'André Bellessort, «la jambe nue jusqu'au genou» (Goelzer-Bellessort 1967: 18).

<sup>9</sup> De fait, c'est un indice révélateur que J. Brenous (1895: 238) se demande si c'est quelque chose de courant dans la langue. Sur *nuda genu* il fait ce commentaire: «abl. et acc.» (à la note 3).

Après cette explication, on comprendra plus facilement que dans le texte qu'il nous reste à analyser, celui d'Ovide, Met. 9.96–97,

... Vultus Achelous agrestis  
et lacerum cornu mediis caput abdidit undis,

nous ne nous trouvons pas face à un *accusativus graecus*, mais face à un nouvel *ablativus respectus* dont nous pouvons apprécier le sens dans la traduction de G. Lafaye (1955): «Achélous cache au milieu des flots son visage rustique et son front amputé d'une corne»<sup>10</sup>.

Cela étant dit, nous ne pouvons pas faire autrement que de conclure qu'il n'existe pas en latin de témoignages métriques qui mettent en évidence la quantité longue de -u pour les neutres de la 4ème déclinaison.

#### 4. La quantité de -u

Mais si nous sommes rigoureux, nous devons dire que nous ne disposons pas non plus de textes métriques qui nous révèlent une claire quantité brève de ces formes. Cela veut-il dire que les poètes latins ont renoncé à employer ces noms au nominatif ou à l'accusatif? Pas du tout; certainement, ils les ont utilisés, mais non comme on pourrait l'espérer avec leur expression logique *genu, cornu*, brefs, mais en *régularis* ant leur flexion, ce qui frappe Priscien (6.19, GL II 210sq.), soit selon les modèles de déclinaison avec lesquels ils étaient le plus en relation, en vue des types hétéroclites auxquels ces relations donnaient lieu, la 2ème et la 3ème déclinaisons (S. Mariner, 1983: 411sq.), soit selon le modèle des animés de la 4ème. Cela explique pourquoi nous trouvons, par assimilation aux animés de la 4ème, *gelus, -us* chez Afranius ou *tonitrus, -us* chez l'archaïsant Lucrèce; ou chez Lucrèce aussi *gelum, -i*, de même que chez Ovide *cornum*, par assimilation aux neutres de la 2ème; et *ad genus ipsum, propter laevum genus* ou *inter flexum genus* chez Cicéron, par assimilation à la 3ème, probablement à cause de l'influence subie par *genus generis*, etc. Voilà pourquoi nous déduisons que Cicéron, dans le passage de l'Arate auquel Probus faisait référence, a dû écrire *cornum* et non *cornu*.

C'est que la 4ème déclinaison latine était dépourvue de fonction productive dans la langue, si nous faisons exception de certains noms d'action, parmi lesquels nous ne trouvons pas les neutres. En ce qui concerne ceux-ci, nous observons, de plus, qu'ils forment un contingent très rare (R. Busa, 1988: 487), avec des possibilités d'utilisation, en raison de leur signification, très restreintes. Cela impliquait le maintien d'un paradigme de déclinaison exclusivement pour deux ou trois noms, luxe linguistique auquel la poésie latine a renoncé partiellement et consciemment en évitant l'emploi des formes du nominatif, vocatif, accusatif singulier, peut-être du fait qu'elles étaient en fin de compte très étranges face à *templum*, et du fait que leur quantité brève n'était

<sup>10</sup> D'autre part, comme ces passages s'accordent bien avec l'usage que M. Bassols 1945 I: 418sq., décrit de cette construction avec des parties du corps!



tout à fait claire, face aussi à *templum*, *genus*, ou *senatus*. L'utilisation de l'ablatif long, en revanche, ne posait aucun problème, car on le considérait normal à côté de *puella:*, *puero:*, *templo:* ou *senatu:*.

Dans la prose, en revanche, l'usage du nominatif, vocatif, accusatif en *-u* a mieux résisté les tensions analogiques, comme le démontre le fait que nous trouvons *cornu* dans de nombreux documents à l'accusatif et même au nominatif<sup>11</sup>; mais une telle résistance s'explique très bien si nous tenons compte du fait qu'il est toujours utilisé en compagnie d'un adjectif qui ne permet pas de douter du cas dans lequel il est employé et, surtout, qu'en prose la quantité n'a, évidemment, aucune pertinence métrique.

En somme, tous les indices dont nous disposons, à savoir: la comparaison avec d'autres langues et la reconstruction indoeuropéenne, la comparaison avec les formes du pluriel inanimé de la 4<sup>ème</sup> déclinaison, la correcte interprétation du témoignage des grammairiens latins et des textes métriques qui semblaient l'empêcher, nous permettent d'inférer que la quantité du *-u* dans les neutres de la 4<sup>ème</sup> déclinaison était, comme nous pouvions l'espérer, brève.\*

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bassols de Climent, Mariano. 1945–1948. *Sintaxis histórica de la lengua latina* I–II.1. Barcelona.
- Benveniste, Émile. 1935. *Origines de la formation des noms en indo-européen*. Paris.
- Bömer, Franz. 1976–1977. *P. Ovidius Naso. Metamorphosen. Kommentar* (Buch IV–V 1976; VIII–IX 1977). Heidelberg.
- Brenous, Jean. 1895. *Étude sur les hellénismes dans la syntaxe latine*. Thèse Paris (réimpr. 1965 Roma).
- Busa, Robertus. 1988. *Totius latinitatis Lemmata*. Milan.
- Ernout, Alfred. <sup>3</sup>1953. *Morphologie historique du latin*. Paris.
- — Thomas, François. <sup>2</sup>1953. *Syntaxe latine*. Paris (réimpr. 1977).
- Flobert, Pierre. 1975. *Les verbes déponents latins dès origines à Charlemagne*. Paris.
- Lavency, Marius. 1985. *Vsus. Description du latin classique en vue de la lecture des auteurs*. Paris.
- Leumann, Manu. <sup>2</sup>1977. *Lateinische Laut- und Formenlehre*. München.
- Mariner, Sebastián. 1983. Las cinco declinaciones latinas en dos fases de la historia de la lingüística. *Helmantica* 103–105; 407–414.
- Molina Yévenes, José. 1968. *Estudios latinos* I. Barcelona.
- Monteil, Pierre. 1970. *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*. Paris.
- Neue, Friedrich — Wagener, C. 1902. *Formenlehre der lateinischen Sprache* I. Berlin.
- Nougaret, Louis. 1956. *Traité de métrique latine classique*. Paris.

<sup>11</sup> Par exemple, dans Cés. Gal. 2.25; 6.26; Tac. Hist. 3.22.2 ou 4.18.3.

\* Mlle. Françoise Gaspin (Université de Oviedo) s'est chargée de la version française de ce texte. Nous voulons lui exprimer ici notre gratitude.